vailleurs, l'amélioration et la moralisation des déshérités, *sans atteinte, sans péril pour les favorisés de la fortune et de l'intelligence.* Dites bien que notre passion, c'est uniquement d'amener la justice et la paix sociale parmi les hommes; démontrez sans trêve, sans repos, que, seul entre tous les partis, le parti démocratique et du suffrage universel est réellement conservateur, libéral et progressif. Avec le triomphe de nos idées et seulement par ce triomphe, la France pourra clore l'ère des révolutions, et développer, au sein d'une démocratie régénérée et maîtresse d'elle-même, les admirables ressources de la patrie française. »

Dans une autre lettre, il affirmait ainsi son programme : « Je crois pouvoir résumer en deux lignes toute ma politique : Faire prédominer la politique tirée du suffrage universel dans l'ordre intérieur aussi bien que dans la conduite des affaires extérieures; pour tout dire, au point de vue des circonstances actuelles, prouver que la république est désormais la condition même du salut de la France au dedans, et de l'équilibre européen. »

Les événements devaient bien vite lui donner raison; après la fatale déclaration de guerre du mois de juillet et les désastres qui la suivirent de si près, c'est la république qui fut appelée à réparer les sottises de la monarchie. Au 4 septembre, Gambetta fut un des membres du gouvernement de la défense nationale; le portefeuille du ministère de l'intérieur lui échut. Mais les communications de Paris avec la province furent presque aussitôt coupées par les armées allemandes, et, vingt jours après l'investissement (7 octobre), le gouvernement jugea opportun d'envoyer l'ardent patriote réchauffer le zèle, un peu sénile, de la délégation de Tours. MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, délégués en province pour faire reconnaître la république, surexciter l'enthousiasme et créer des armées, n'apportaient guère que de la bonne volonté dans ce rôle qui exigeait une fougue toute révolutionnaire. Gambetta franchit en ballon les lignes d'investissement, prit terre près de Montdidier (Somme), d'où il se rendit à Amiens, puis à Rouen. Il était à Tours le 9 octobre, et, dans une proclamation éloquente adressée à la France, après avoir rendu compte des énormes moyens de défense de Paris, de la fermeté avec laquelle on comptait mener les opérations militaires, de l'enthousiasme qui animait la grande ville, il adjura la province d'apporter à la sauvegarde du pays menacé un égal patriotisme. Cette proclamation respirait la plus entière confiance; en même temps, une impulsion plus vive donnée aux préparatifs sembla de bon augure à ceux qui espéraient encore dans la vitalité de la France. Les décrets se succédèrent avec rapidité : nominations de préfets et d'administrateurs, de généraux et d'intendants, appel sous les drapeaux de toutes les masses mobilisables, réorganisation des cadres, il fallait pourvoir à tout, et le jeune ministre de l'intérieur, — qui dut prendre en mains, à son arrivée à Tours, le ministère de la guerre, — fit face à des besoins si pressants et si multipliés avec une activité fiévreuse. En un mois, la première armée de la Loire, qui avait été forcée de reculer devant les Bavarois, à Orléans, était parfaitement réorganisée et prête à entrer en ligne. Il avait fallu briser bien des résistances, avoir raison de la mauvaise volonté de bien des chefs militaires; mais Gambetta avait enfin réussi à imposer sa manière de voir, et la victoire de Coulmiers (9 novembre) vint le récompenser de ses efforts. M. J. Claretie a porté sur cette première phase de la guerre en province un jugement tout à fait équitable, que nous reproduisons : « De quelles consolations morales la patrie n'est-elle pas redevable, dit-il, à ceux qui, prenant en main son épée brisée, surent la retremper, pour ainsi dire, et la rendre redoutable encore à l'étranger! Si la France vaincue a le droit de relever encore le front et de garder sa fierté, elle le doit aux hommes qui, lorsque tout était perdu, crurent fermement et firent croire un moment à la France et au monde que tout pouvait encore être sauvé. Sans doute, après l'anéantissement des armées impériales, la nation désarmée pouvait difficilement triompher d'un ennemi supérieur en nombre, admirablement commandé, admirablement outillé surtout, et rendu sûr de lui-même par des succès inespérés pour lui. Mais fallait-il donc s'humilier devant ce vainqueur et accepter, au lendemain de Sedan, ses conditions, qui étaient déjà, — quoi qu'on en ait dit, — l'abandon de deux provinces françaises? Non, certes, et cela est si vrai que les plus acharnés ennemis de la défense s'y prêtèrent alors, après septembre, avec une docilité qui n'a d'égale que leur rancune irritée d'aujourd'hui. La tâche entreprise par la république improvisée était naturellement disproportionnée avec les ressources dont elle pouvait disposer. L'humble bon sens dira que si la France n'était pas préparée en juillet, elle l'était bien moins encore en septembre. L'Empire la laissait sans ressource, à la merci de l'ennemi; pour résister, il fallait tout inventer, tout créer, tout improviser. »

C'est la part de Gambetta dans cet effort gigantesque, dans cette réorganisation sans exemple, qui fera sa gloire; on oubliera les fautes commises et quelques désordres d'administration, excusables dans une situation pareille, pour ne se souvenir que des grands traits de cette défense improvisée sous le feu de l'ennemi, au milieu de populations incertaines et abattues par les premiers revers.

La capitulation de Metz venait de nous porter le dernier coup. Avec une intuition rare, Gambetta avait pénétré tout ce qu'il y avait de coupable dans cette reddition à l'ennemi de la dernière armée française, et il s'était hâté de flétrir Bazaine; ceux mêmes qui alors l'accusèrent d'avoir porté un tel arrêt avec trop de précipitation ont dû se joindre à lui après le résultat de l'enquête. Voici en quels termes Gambetta annonça à la France le malheur qui la frappait : « Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes. Metz a capitulé. Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en danger plus de cent mille de ses défenseurs. Le général Bazaine a trahi; il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de l'honneur de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de France, Metz, vierge jusqu'à lui des souillures de l'étranger. Un tel crime est au-dessus même des châtiments de la justice! »

Nouvelle proclamation, celle-ci pleine d'espoir et de confiance, après la bataille de Coulmiers. Mais déjà des divergences profondes de vues sur la conduite de la guerre séparaient les chefs militaires et l'autorité civile. Gambetta aurait voulu que l'action générale s'engageât à la fin d'octobre, et il n'avait cessé d'envoyer les ordres les plus pressants; ce fut bien pis lorsque, après la reprise d'Orléans, l'armée de la Loire sembla s'immobiliser et attendre que l'armée de Metz, devenue libre, vînt l'écraser dans ses lignes défensives. Etait-il possible de marcher en avant? Le général d'Aurelles n'a-t-il pas manqué de confiance dans ses jeunes troupes, qu'une victoire avait électrisées et qui se sentaient capables de grandes choses? C'est une question que nous ne déciderons pas; mais les revers qui accablèrent l'armée de la Loire dès que Frédéric-Charles eût fait sa jonction avec les Bavarois ne justifièrent que trop l'impatience de Gambetta.

Faut-il parler des proclamations par lesquelles il apprit à la province les affaires de Champigny et de Buzenval? Gambetta, prenant ses ardents désirs pour la réalité, crut un moment que l'armée de Paris, après avoir passé la Marne, était campée à Epinay-sur-Orges, ayant réussi à percer les lignes prussiennes. Hélas! des chefs malhabiles n'avaient même pu la maintenir à Champigny, et c'était à Epinay-lès-Saint-Denis qu'avait eu lieu le petit engagement, cause première de cette méprise. Dans cette proclamation, Epinay, Longjumeau, l'Hay, Chevilly étaient au pouvoir des généraux Ducrot et Vinoy.

Orléans repris par les troupes allemandes (4 décembre), Gambetta se rendit à Bourges, où se réorganisaient nos malheureuses armées, et il y déploya, dans cette nouvelle phase de la défense, la même activité fiévreuse. Tandis que Chanzy défendait pied à pied le terrain, d'Orléans au Mans, une nouvelle armée, confiée à Bourbaki, se concentrait entre Bourges et Nevers, et Gambetta la destinait à opérer dans l'Est, sur la ligne de communication de l'ennemi, manœuvre heureuse et qui eût peut-être sauvé le pays six semaines plus tôt. De Bourges, Gambetta se dirigea sur Lyon, pour y activer la défense; il alla ensuite à Bordeaux, où s'était transportée la délégation de Tours (27 décembre). Le 21 janvier, il était à Lille, près de Faidherbe. La perte des batailles du Mans et de Saint-Quentin ne pouvait altérer sa confiance dans l'avenir; les revers, suivant son expression, devaient être plus propres à enflammer les courages qu'à les abattre, et il espérait toujours dans un revirement favorable de la fortune; sans cesse il reprenait les cartes, pour tenter un nouveau coup. La capitulation de Paris, l'armistice le surprirent au moment où, à force de soins, il avait réparé les brèches causées dans les armées du Nord et de la Loire par les derniers désastres; il croyait pouvoir encore continuer la lutte; bien mieux, il croyait tenir la victoire; aussi protesta-t-il avec douleur contre la clause de l'armistice qui, en exceptant l'armée de l'Est, allait permettre aux Allemands d'accabler Bourbaki; c'était là le suprême espoir de la campagne.

Au moment de la signature de l'armistice, Gambetta avait réussi à organiser trois armées qui, repoussées sans cesse, mais se reformant toujours à quelques lieues en arrière, tenaient encore la campagne. Dans les camps retranchés, trois cent mille mobilisés à moitié armés et équipés attendaient l'heure d'entrer en ligne. Le dictateur, comme on l'appelait en province, avait cru à une prolongation indéfinie de la guerre et consacré une notable partie des ressources du pays à la préparer.

Chose étrange pourtant! quoique absolument dépourvu de tout pouvoir légal, et quoique exigeant des sacrifices exorbitants, Gambetta ne rencontra pas de résistance sérieuse parmi ces paysans, ces ruraux, comme on les appelait à Paris. Il ne rencontra pas d'enthousiasme, il est vrai, mais nulle part on ne se rebella contre ses décrets. Nous citerons à ce propos l'opinion d'un journal anglais, le *Spectator;* c'est un fragment d'un article écrit au moment même des événements et qui caratérise l'espèce de fascination que Gambetta exerçait sur la province.

« Il est évident, écrivait le reporter anglais, que M. Gambetta possède à un degré extraordinaire la faculté de s'imposer. Il n'a pas l'ombre d'un titre légal pour gouverner la France. Il n'a pas d'autre titre moral pour sa position de ministre de la guerre et de l'intérieur que la considération du général Trochu, qui l'a jugé l'homme le plus capable d'occuper cette place. Il avait à gouverner immédiatement le corps le plus exigeant et le plus indépendant du monde : les généraux de l'ancienne armée française, des hommes qui l'abhorraient comme républicain, le craignaient comme rouge, le détestaient comme pékin. Et pourtant, dès le moment où, fatigué de son voyage aérien, il a pris le pouvoir à Tours, personne, dans toute la France, n'a sérieusement contesté son autorité. Le trésor était vide et il l'a rempli; les arsenaux étaient à moitié vides, et, à l'heure qu'il est, une grande armée, deux armées peut-être ont de l'artillerie, des chevaux et des artilleurs. On dira que ces résultats pouvaient être obtenus par tout homme énergique; mais M. Gambetta avait à résoudre trois questions d'une importance infiniment plus grande pour l'avenir de la France et de la guerre, et, selon toute apparence, il les a résolues avec succès. Et d'abord il avait à décider, par des faits et non par des paroles, si les républicains ou les rouges devaient faire la guerre, s'il fallait employer comme arme l'organisation ou l'anarchie. Lyon, Marseille et Toulouse avaient arboré le drapeau rouge; les combattre, c'était introduire la guerre civile, disaient les faibles. Mais M. Gambetta fit face au danger; il dit aux rouges de Lyon qu'ils étaient des fous, des fous misérables; il risqua la guerre civile, mais il sut dompter l'anarchie.

» La deuxième tâche était plus difficile encore : il s'agissait d'affirmer un principe oublié en France depuis vingt ans, à savoir qu'un général n'est qu'un serviteur de l'Etat, que cela est aussi vrai pour lui que pour le plus humble gendarme. M. Gambetta affirme ce principe par le seul moyen possible, en posant de fait la suprématie des autorités civiles, en révoquant les généraux sans explication ni excuse, et en en nommant d'autres. Et, quand les généraux furent revenus à la raison, restait l'œuvre plus difficile encore de réprimer le mauvais vouloir des soldats, de leur enseigner l'obéissance. Les difficultés à surmonter étaient énormes. Sous l'Empire, les officiers s'étaient habitués à une tolérance excessive; ils n'osaient plus donner un ordre désagréable. La tradition de l'obéissance avait complétement disparu. S'élevant à la hauteur de la situation, l'avocat énergique, qui, pour le moment, représentait la France, décréta que, dans cette heure suprême du danger, tout soldat coupable de désobéissance, d'insubordination ou de pillage, serait puni avec la dernière rigueur. De tous ces décrets, il est résulté que maintenant la France a une armée qui peut livrer bataille en rase campagne.

» Nous avons recueilli tous ces faits dans les lettres d'hommes qui sont hostiles à M. Gambetta, qui le considèrent comme un ennemi de l'armée, un parvenu, un fou. Maintenant, que nos lecteurs jugent si l'homme qui a fait tout cela pour son pays, qui a montré l'énergie d'un jacobin et la modération d'un ministre anglais, mérite d'être méprisé. »

Non, certes! et, à côté de cette appréciation équitable d'un publiciste anglais, il suffit de lire les journaux allemands publiés pendant la campagne, de voir les invectives, les menaces et les injures dont ils ont accablé Gambetta, pour que l'exaspération de nos ennemis nous donne la mesure de l'estime dans laquelle nous devons tenir l'homme et ses efforts patriotiques.

Le dernier acte de Gambetta, comme chef de la délégation du gouvernement en province, fut le décret par lequel, en appelant les citoyens au scrutin pour l'élection d'une Assemblée nationale chargée de décider la paix ou la guerre, il frappait d'inéligibilité tous ceux qui avaient exercé sous l'Empire les fonctions de ministre, de sénateur, de conseiller d'Etat, ou qui avaient été autrefois présentés aux populations comme candidats officiels, qu'ils eussent ou non réussi à se faire élire députés. Ce décret était juste au fond, car il n'atteignait que des complices d'un état de choses qui avait poussé la France à sa perte; mais il restreignait le suffrage, créait des catégories de citoyens et infligeait une incapacité politique non prévue par la loi. De plus, il permit à l'étranger qui occupait notre territoire de s'immiscer dans nos propres affaires, sous prétexte de rétablir la légalité violée. M. de Bismark protesta « au nom de la liberté des élections stipulée par l'armistice, » et déclara que le scrutin, ouvert dans « de telles conditions d'oppression, » ne pourrait créer une représentation légale du pays. Force fut d'obéir; Gambetta reçut de Paris l'injonction de rapporter le décret, et il donna immédiatement sa démission.

Le 8 février, il fut élu dans neuf départements et opta pour Strasbourg. Il refusa de voter le traité de paix, et, lorsque la séparation de l'Alsace et de la Lorraine fut consommée, il quitta la Chambre avec les autres députés des départements cédés à l'Allemagne, son mandat ayant naturellement pris fin. Les élections complémentaires du 2 juillet lui permirent de poser à nouveau sa candidature; il obtint la majorité des suffrages dans trois départements, la Seine, le Var, les Bouches-du-Rhône, et opta pour la Seine.

A l'Assemblée de Versailles, Gambetta a pris plusieurs fois la parole, notamment dans la discussion sur la pétition des évêques, sur la loi du Conseil d'Etat et dans les débats sur le loi militaire; en butte aux invectives de la majorité, pour la part glorieuse qu'il a prise à la défense nationale, il n'a cessé de montrer le plus grand calme, et il dédaigne absolument de répondre aux calomnies dont certains députés de la droite essayent de le noircir. L'enquête qu'ils ont provoquée sur les actes de la délégation de Tours et de Bordeaux, il n'a cessé de la réclamer lui-même; elle démontrera ce que ses ennemis seuls feignent d'ignorer, qu'il n'a pas faibli à la tâche, quoiqu'il ait fini par être écrasé, et que, si des désordres d'administration se sont produits, son intégrité véritablement républicaine n'en est pas moins restée à l'abri de tout soupçon.

Deux discours prononcés par Gambetta, à Angers et au Havre, pendant les vacances de Pâques de la Chambre (avril 1872), ont eu un grand retentissement. Gambetta s'y est fait l'apôtre éloquent de la dissolution de cette Chambre, à laquelle il ne reconnaît aucune des qualités politiques nécessaires. Dans ces mêmes discours, il a une fois de plus affirmé ses principes et posé les bases d'un gouvernement républicain, tel qu'il le comprend. Son éloge du général Lazare Hoche, prononcé dans le banquet célébré à Versailles, au mois de juin 1872, en l'honneur du jeune héros républicain, a marqué une étape de plus dans le rôle que M. Gambetta semble avoir voulu s'imposer. Ce discours a eu, lui aussi, un grand retentissement.

Reviendrons-nous ici sur les reproches que lui ont fait avec tant d'amertume les hommes qui se targuent d'appartenir au parti si improprement appelé le *parti conservateur?* Nous passerions sous silence ces inculpations vagues, aussi passionnées qu'injustes, si nous ne craignions d'être accusé de partialité. Il a pu arriver à M. Gambetta, si inopinément placé à un poste élevé, périlleux et difficile, entouré, comme il l'était, de tant de mauvais vouloir et de préjugés surannés, de commettre des erreurs, de brusquer des administrateurs apathiques et routiniers, d'avoir eu quelquefois la main malheureuse dans le choix des hommes appelés à seconder ses efforts. Mais, de bonne foi, qu'on nous le dise, quel homme, en de pareilles circonstances, eût été à l'abri de ces erreurs? M. Gambetta n'a-t-il pas su, par son énergie et son activité, galvaniser ce moribond, qui s'appelait la France? L'Empire l'avait conduite au tombeau; un peu plus elle y restait ensevelie. Tout était perdu, même l'honneur. M. Gambetta l'en a tirée à demi; grâce à son énergie, l'honneur est sauf. Ce sera là son plus beau titre de gloire devant la nation et devant la postérité. Et c'est à cet homme, au patriotisme si ardent, qu'on ose reprocher des vétilles, dont les événements, plutôt que lui, sont responsables! Il n'a eu qu'un seul tort, peut-être, et dont nous ne saurions lui garder rigueur, c'est d'avoir pensé que la France n'avait pas dégénéré, et qu'elle était capable, en 1872, du même héroïsme qu'en 1792.

GAMBETTE s. f. (gam-bè-te). Manteau en usage dans la partie de l'Espagne qui est voisine des Pyrénées.

— Ornith. Nom vulgaire des oiseaux du genre chevalier, ainsi dit à cause de leurs longs pieds.

GAMBEY (Henri-Prudence), habile et ingénieux constructeur d'instruments de précision, né à Paris en 1789, mort en 1847. Il avait acquis de bonne heure des connaissances étendues sur toutes les sciences. « De là, dit Arago, cette sûreté de vue, cette netteté de conception, ces dispositions intelligentes et judicieuses que les connaisseurs admiraient dans les instruments variés qui sortaient de ses mains. Tous portaient l'empreinte d'une imagination féconde, sagement maîtrisée par les règles inflexibles de la science. »

Gambey débuta comme contre-maître à l'école des arts et métiers de Compiègne. La mort de son père le rappela à Paris. Il consacra les faibles ressources que cette perte mettait entre ses mains à fonder au faubourg Saint-Denis un petit atelier d'instruments de précision. Les premiers qu'il livra, soit à la marine, soit à différents observatoires privés, furent assez remarqués pour qu'en 1819 les promoteurs de l'exposition qui allait avoir lieu vinssent le prier de soutenir l'honneur du nom français, humilié par la supériorité des fabricants anglais et allemands. Gambey, qui n'avait rien fait en vue de cette exposition, n'avait plus que deux mois pour se mettre en mesure de répondre à la confiance qu'on lui témoignait. Il mit aussitôt la main à l'œuvre, et, deux mois après, un membre de la Société royale de Londres déclarait que personne en Angleterre ne pourrait faire mieux que le jeune constructeur français, sous les deux rapports de l'élégance et de la précision.

Bientôt après, Gambey construisit son premier théodolite portatif, qui permit à une commission du Bureau des longitudes de lutter sans désavantage avec une commission de savants anglais, munis de l'énorme instrument qui est le chef-d'œuvre de Ramsden.

Dès lors Gambey, investi de la confiance de tous les savants, fut associé par eux à tous leurs projets et appelé à réaliser leurs vues par l'invention d'instruments nouveaux, propres à permettre les expériences délicates qu'ils méditaient. « Croyait-on, dit Arago, entrevoir des difficultés sérieuses, insurmontables, dans les dispositions projetées des appareils, on manquait rarement d'en référer à Gambey; dans ces occasions, la satisfaction d'avoir contribué au progrès des connaissances humaines était la seule récompense à laquelle son cœur pût être sensible. » C'est ainsi qu'il construisit le premier cathétomètre pour Dulong et Petit, l'héliostat pour Fresnel, etc.

Coulomb avait apporté dans la disposition des boussoles de déclinaison des perfectionnements d'une grande importance; mais il avait renoncé à toute amélioration analogue pour les boussoles d'inclinaison. « Ce que Coulomb croyait impraticable a été réalisé avec succès par Gambey. »

Il a construit, pour l'Observatoire de Paris, un équatorial dont la lunette, mise en mouvement par un rouage d'horlogerie, de manière à suivre les astres dans leur révolution diurne, se déplace d'une manière continue, condition indispensable, mais difficile à réaliser, le régulateur ne pouvant être qu'un pendule dont les impulsions sont naturellement intermittentes. « L'instrument a réussi, à l'entière satisfaction du Bureau des longitudes. » La lunette méridienne dont se servaient nos astronomes sortait des ateliers de Ramsden; elle a été remplacée par une autre due à Gambey, dans laquelle on a été étonné, après tant d'efforts antérieurs, de trouver encore des perfectionnements et même des appendices tout nouveaux, pour mieux assurer la verticalité et l'orientation du plan de visée. Mais l'œuvre capitale de Gambey est son cercle mural, qu'il venait d'achever peu de temps avant sa mort, et qu'il avait divisé avec une perfection toute nouvelle, par un procédé dont malheureusement il a emporté le secret dans la tombe.

Gambey avait remporté trois fois la grande médaille d'or, aux expositions de 1819, 1824 et 1829; il fut décoré à l'occasion de celle de 1835, et nommé ingénieur constructeur de la marine. Peu de temps après, le Bureau des longitudes l'appela dans son sein; enfin, en 1837, l'Académie des sciences le nomma en remplacement de Mollart. Il est mort l'esprit plein de projets, occupé de l'établissement d'un nouvel équatorial gigantesque, qui a été achevé depuis sur ses plans, et qui occupe aujourd'hui le dôme de la grosse tour de l'Observatoire.

GAMBIE, la *Stachir* des anciens, fleuve de l'Afrique occidentale, le plus considérable de la Sénégambie après le Sénégal. Il naît par 10° 37′ de lat. N. et 13° 38′ de longitude O., dans le Fouta-Toro, serpente dans des campagnes riantes et fertiles, coule vers l'E., puis tourne au N., et conserve à peu près cette direction jusque vers 13° 22′ de lat.; il court alors vers le S., jusque sous le parallèle de 11° 18′ N., se dirige ensuite généralement au N.-O., puis coule à l'O. en décrivant de nombreux circuits, et se jette dans l'océan Atlantique par plusieurs embouchures, après un cours de 1,700 kilom. Les affluents de la Gambie sont très-nombreux. Nous citerons : à droite, le Ba-Creek, la Niolocoba ou Neolocoba, le Nérico, le Niolico et le Nani-Jar; à gauche, le Poré, la Jelata et l'Eropina. La largeur de la Gambie, à son embouchure, est d'environ 28 kilom.; mais le fleuve se rétrécit considérablement à mesure qu'on avance vers Albréda. La marée se fait encore sentir à 480 kilom. de son embouchure. La Gambie forme quelques îles importantes, notamment celles des Eléphants, des Hippopotames, des Oiseaux et des Sappo. Le Nérico relie la Gambie au Sénégal.

GAMBIE, colonie anglaise de la côte occidentale d'Afrique, sur la rivière de Gambie; ch.-l. Sainte-Marie-de-Bathurst, dans l'île de ce nom; villes principales : George-Town, dans l'île de Mac-Carthy's, et Albréda, sur les bords du fleuve. Les habitants de la Gambie sont des nègres *sousous* ou *sosès*, appartenant à la race mandingne. Ils ressemblent assez, de traits et de couleur, aux Yolofs des bords du Sénégal; mais ils sont moins forts et n'ont pas de barbe. Ils sont très-riches en bestiaux de toute espèce, bœufs, vaches, chèvres, moutons, cochons; mais ces animaux diffèrent de ceux du Sénégal. Les bœufs et les vaches sont très-petits, trapus; leurs cornes sont fort courtes et recourbées en avant; on les engraisse d'autant plus aisément, que la Gambie est bien plus riche en pâturages que la Sénégambie. Les vaches donnent beaucoup de lait; mais, comme les habitants du Sénégal, les Gambiens n'usent de ce lait que lorsqu'il est tourné à l'aigre ou caillé. Les chèvres, également très-petites, ont les cornes très-courtes, très-pointues et droites, le poil épais, court, lisse et de couleurs variées; presque toutes donnent aussi en grande quantité un lait très-délicat et très-estimé des blancs. Les chevaux sont fort rares sur les bords de la Gambie. Les poules, les canards y abondent. La construction des cases des Sousous est particulière; les murailles ne sont pas, comme au Sénégal, faites simplement de roseaux, mais elles se composent de couches d'une terre glaise, liante, bien pétrie et très-solide. Le toit, en paille ou en feuilles de palmier, s'abaisse jusque sur un second mur à hauteur d'appui, qui forme autour de la case une sorte de petite galerie abritée. Des murs pareils, moins épais, divisent la case intérieurement. Les animaux sauvages que l'on trouve en Gambie sont : le lion, la panthère, le tigre, l'hyène, le chacal, la girafe, l'autruche, les serpents. Le gibier y est très-abondant. Le sol de la Gambie est plat et régulièrement inondé pendant l'hiver. Aussi le climat est-il très-malsain et très-fiévreux. Cependant, la végétation y est d'une grande richesse et d'une beauté admirable. On y trouve l'*anthoclesta*, le *nauclea stipulosa*, des *calamus*, l'*élaïs guineensis*, des *spondias*, des *aroïdes*, le *lophira alata*, des poivriers sauvages, le *ptérocarpus erinaceus*, que les indigènes nomment *wègne;* son bois rougeâtre, d'un grain fin et dur qui se prête à un beau poli, est très-recherché dans l'ébénisterie, et sert, dans le pays, à la construction des petits bateaux de cabotage (c'est encore ce même arbre dont les fruits donnent la *gomme kino* des droguistes); le *khaya senegalensis*, qui atteint une hauteur et une grosseur prodigieuses; le *cordyla calycandra*, le *sterculia cordifolia*, le *terminalia macroptera*, etc., sans parler des arbres communs comme le palmier, le dattier, le cocotier, le papayer, l'oranger, le citronnier, les palétuviers tels que le manglier, etc., etc. On rencontre aussi en Gambie un arbre fort curieux, le *mampata* (*parinarium excelsum*), qui atteint quatre-vingts à cent pieds, dont les petites fleurs blanches attirent par leur délicieuse odeur un nombre prodigieux d'abeilles. Pour les retenir à demeure sur cet arbre, les nègres suspendent aux branches des ruches en paille très-bien faites, enduites extérieurement de bouse de vache : les abeilles s'y précipitent avec empressement et les ont bientôt garnies de rayons. Pour recueillir le miel, les nègres emploient un moyen simple : le soir, après que les abeilles sont rentrées, munis de chiffons et d'une longue corde attachée autour de leur corps, ils montent sur l'arbre. Arrivés près des ruches, ils en bouchent les ouvertures au moyen des chiffons, attachent la ruche à la corde et la descendent avec précaution. Alors on fait un grand feu de bouse de vache, qui donne une épaisse fumée; on débouche la ruche, et les abeilles sortent en foule précipitamment; reste à enlever les rayons, ce dont se charge un compère.

Parmi les arbres remarquables, on compte encore l'*uvaria æthiopica*, qui donne le poivre de Guinée des droguistes; le fruit a presque la saveur du *raventsara* de Madagascar, connu sous le nom de quatre-épices; le bentanier (*eriodendron anfractuosum*), l'arbre le plus haut et le plus gros de la côte occidentale d'Afrique après le baobab; il sert à faire des pirogues de soixante ou soixante-dix pieds de longueur sur quatre ou six de largeur et de profondeur : ces pirogues sont tout simplement des troncs de bentanier creusés.

Un peu plus haut qu'Albréda sont les ruines de l'ancien fort Saint-James, dans un îlot du même nom, où était autrefois le gouvernement de la Gambie; aujourd'hui, le siége en est à Bathurst même. Ce gouvernement est confié à un lieutenant-gouverneur qui ne peut pas appartenir à l'armée, mais qui porte les épaulettes de colonel. Les forces qu'il commande sont détachées du bataillon colonial de Sierra-Leone, et forment une compagnie sous les ordres d'un capitaine, de deux officiers et d'un volontaire. Les soldats et les sous-officiers sont tous des noirs engagés pour dix ans; soixante restent à Bathurst, et les autres sont répartis dans les postes du haut du fleuve. Le personnel du gouvernement à Bathurst, après le lieutenant gouverneur, se compose d'un secrétaire colonial, d'un commissaire, d'un médecin colonial d'un aumônier, d'un maître d'école, de trois commis, d'un geôlier, d'un maître du quai et de la douane, d'un interprète et d'un pilote. Le juge qui réside à Sierra-Leone étend aussi sa juridiction sur le gouvernement de Bathurst, mais ne se transporte jamais sur ce dernier point que pour présider les assises. Les affaires civiles et commerciales sont jugées par un tribunal composé de négociants. Pour les affaires d'une certaine importance, il peut y avoir appel, et alors cet appel est porté devant le conseil de Sierra-Leone. Le gouverneur préside le conseil d'appel, et le juge y expose et développe les moyens de défense produits par les deux parties. Les affaires criminelles sont jugées par le jury; mais là, il y a deux espèces de jurys : celui de première classe est formé par douze négociants européens; l'autre comprend, avec les hommes de couleur, propriétaires ou industriels, les colons blancs moins influents. Ce jury de deuxième classe décide s'il y a lieu, oui ou non, de poursuivre l'inculpé. Dans le cas d'affirmative, celui-ci est traduit devant les assises, où le premier jury décide s'il est coupable ou non; s'il y a culpabilité, c'est le juge, et non le gouverneur, qui applique la peine que la loi prononce.

Sainte-Marie-de-Bathurst possède des temples protestants et une chapelle catholique. Il y a aujourd'hui beaucoup de chrétiens, catholiques ou réformés, parmi les noirs. On peut faire, entre les colonies anglaises et les nôtres, un parallèle qui n'est pas à l'avantage de ces dernières. Tandis que les indigènes des possessions françaises sont restés dans leur ancien état de sauvagerie, conservant leurs mœurs, leur langue, leur ignorance, leur grossièreté, leurs vices, sans rien accepter de notre civilisation que les passions mauvaises, telles que l'ivrognerie qui est répandue partout à un degré dégoûtant, les Sousous des établissements anglais, qui n'ont pourtant rien de supérieur à nos Yoloffs, vivent à l'européenne, parlent anglais, et même un grand nombre l'écrivent, se sont formés au travail, à des occupations qui demandent certaines connaissances, et enfin ont presque les mœurs d'un peuple civilisé. Il est à remarquer aussi que les colonies anglaises ne peuvent pas être gouvernées par un militaire. Cette décision est très-sage, car nous voyons, au Sénégal comme en Algérie, comme partout, les tristes résultats de nos gouvernements militaires. Aussi la Gambie a-t-elle atteint un degré de prospérité fort remarquable, tandis que le Sénégal baisse tous les jours davantage. Un exemple le prouve : Albréda a d'abord appartenu aux Portugais, et, sous leur domination, ce fut une ville florissante; entre nos mains, où elle passa plus tard, elle tomba au dernier rang. Les Anglais, à qui elle a été concédée, en ont fait une ville de commerce et d'agrément, active, industrieuse et riche.

Les principales denrées d'exportation de la Gambie sont : le mil, la cire, le riz, les arachides, les peaux, le caïl-cédra et une quantité peu notable de gomme. L'importation porte, comme dans toute la côte occidentale d'Afrique, sur le tabac, le tafia, le riz, la verroterie, la quincaillerie, les armes blanches et à feu, la poudre, le corail, le sucre, le sel, les étoffes de l'Inde, dont la plus grande partie est fabriquée en Belgique ou en Angleterre, la guinée bleue, si répandue dans toutes les colonies et qui sert à vêtir les nègres, les mouchoirs rayés, etc., etc. Le commerce est animé et se fait sur un grand pied. Les Anglais ont d'ailleurs un système qui leur conserve une sorte de monopole, à l'exclusion des gens du pays. Ils ne vendent jamais au détail; dès lors, il s'est établi près d'eux des indigènes qui font le commerce de détail. De cette façon, les noirs ne peuvent pas faire aux blancs une concurrence sérieuse. Un usage qui leur permet aussi de travailler d'une façon lucrative, sans jamais baisser leurs prix, est celui qui interdit à un colon de venir se fixer sur le territoire d'un autre colon pour lui faire concurrence. Aussitôt, au contraire, qu'un commerçant français s'installe sur un point et l'exploite, un grand nombre d'autres viennent le rejoindre et arrêter le cours de ses opérations. De plus, comme presque toutes les grandes maisons françaises vendent au détail, les noirs qui entreprennent le commerce deviennent leurs rivaux et leurs concurrents.

Les principaux comptoirs anglais sur la Gambie sont : *Kanieby*, *Fattatenda*, que les Sarracolets nomment *Fattatéguinda*, *Kantalikounda* et *Yaboutenda*. Ces comptoirs sont de simples caravansérails, composés de quelques cases en paille qui servent d'abri pendant les transactions. En général, les marchandises anglaises sont sur un bateau mouillé au milieu du fleuve, à l'abri du pillage. Les naturels apportent leurs produits aux caravansérails dont nous avons parlé, et où se fait la traite. Un traitant noir demeure au comptoir; en général, il est commissionné par une grande maison de Bathurst. Voici quelques détails sur la façon dont on agit avec ces gens. Quand un noir désire s'établir traitant, il s'adresse à une maison de commerce, qui, tous renseignements pris sur sa moralité, sa fortune, sa famille, sa race, sa religion même, le refuse ou l'accepte. Généralement, d'ailleurs, le commerçant connaît déjà son homme pour avoir fait quelques opérations avec lui. S'il est accepté, on lui ouvre dans la maison un crédit qui va quelquefois jusqu'à 4,000 livres sterling, et dont la sûreté dépend uniquement de la bonne foi du noir. Ce crédit lui est accordé en marchandises. Seulement, eu égard aux risques que court le commerçant, car les indigènes sont essentiellement voleurs, on frappe les marchandises livrées d'une surtaxe qui est souvent de 50 à 60 pour 100 au-dessus du prix marchand auquel le colon vendrait comptant. Dès lors, au lieu de 4,000 livres sterling, on ne confie plus que 2,670 livres sterling; et le traitant ferait-il un déficit de 1,000 livres sterling, le négociant a encore un bénéfice de 330 livres sterling en sus du bénéfice qu'il fait ordinairement sur ses ventes. Ce traitant, ainsi approvisionné, s'établit sur un point, troque ses produits d'Europe contre des denrées du pays, qu'il livre au négociant pour une somme égale ou à peu près à celle qu'on lui a confiée, et trouve encore le moyen de réaliser pour lui-même un boni important. De temps en temps, un commis part de Bathurst et remonte le fleuve pour s'assurer si la somme des valeurs, 1° des denrées livrées ou en magasin, 2° des marchandises restant invendues encore, ne dépasse pas le crédit accordé au traitant. De cette façon on peut prévoir les pertes et les prévenir, quoiqu'il soit bien facile à un indigène malintentionné de réaliser des espèces ou de l'or au lieu d'arachides, par exemple, de liquider en incendiant sa case, et de revenir effrontément rendre des comptes à son bailleur de fonds. Cela s'est vu souvent. Quelques-uns, plus défiants, après une liquidation de ce genre, vont vivre de petites rentes si honnêtement acquises dans l'intérieur du pays, où il est assez difficile de les rejoindre.

Les arachides de la Gambie sont loin de valoir celles du Sénégal, ni même celles de la petite côte (*Joal* et *Salum*). Voici la différence qui existe entre ces trois espèces, et qui leur fait subir une grande variation sur nos marchés d'Europe. L'arachide du Sénégal est pleine, et donne 12 kilog., 500 à 13 kilogrammes au boisseau, ancienne mesure de capacité dont on se servait autrefois pour cette graine au Sénégal, et dont on se sert encore à la Petite Côte et en Gambie, quoique ce soit bien moins commode que le pesage à la bascule, et que le déchet que l'on constate ensuite soit plus variable; l'arachide de la Petite Côte donne de 11 à 12 kilogr., et celle de la Gambie ne donne que 10 kilogr. On voit que la différence est énorme; elle est encore plus grande dans le rendement de l'huile, et cela se comprend, puisque l'arachide la plus pleine, celle qui ne perd que le vingtième au plus de son volume, se pèse, tandis que la plus légère, celle qui perd presque la moitié de son volume, se mesure. Aussi les prix sur les lieux mêmes varient beaucoup. — La descente des arachides des comptoirs à l'embouchure du fleuve se fait au moyen de chalands, bateaux plats qui tirent très-peu d'eau et qui portent beaucoup en volume. L'arachide étant très-légère, les laptos ou matelots ont une grande habileté pour en faire tenir des chargements inouïs sur leurs bateaux, qui sont peu profonds. A cet effet, ils exhaussent le bordage du chaland par des étages successifs de claies en bambou et en palmier, maintenues par le poids même des graines. Il arrive alors que la hauteur du chargement atteint 4 ou 6 pieds de plus que la calaison. Les chalands chargés, les noirs montent au faîte de cette montagne flottante et manœuvrent à la godille, ou, quand le voyage est un peu long, ils s'embarquent dans une grande chaloupe qu'ils remorquent toujours en godillant : c'est à peu près la seule façon de nager qu'emploient les noirs, même à bord des embarcations légères. Cependant ils forment de bons marins, et les Anglais, spécialement, ont le talent de les dresser à tous les métiers. Ils en font des cuisiniers, des maîtres d'hôtel, des valets de chambre, des palefreniers, etc., qui s'acquittent très-proprement de leur service. Depuis quelques années, la traite avec les noirs se fait contre espèces : c'est encore une invention française. De cette façon, on a réduit de 30 à 50 pour 100 le bénéfice des gens qui s'expatrient et vont tenter fortune, en exposant leur santé et leur vie, dans un pays qu'ils fécondent pour leurs successeurs. Le climat de la Gambie est encore plus malsain que celui du Sénégal.

GAMBIER s. m. (gan-bié). Tech. Outil usité dans la fabrication des glaces, pour soutenir la cuiller ou poche pleine de verre fondu, au moment où le tréjeteur la tire du pot pour en verser le contenu dans la cuvette. ‖ *Gambier à une main*, Petit crochet de fer qui sert à enlever la barre du four où l'on fait fondre la fritte.

GAMBIER v. a. ou tr. (gan-bié — de l'ital. *cambiare*, changer). Mar. En parlant d'une voile à bourcet, la changer de bord par rapport au mât, en faisant passer sur l'avant la plus longue partie de la vergue.

— v. n. ou intr. *Gambier sur un cordage tendu*, Se porter d'un bout à l'autre, en s'aidant des pieds et des mains. On dit aussi GAMBILLER.

GAMBIER (ARCHIPEL), groupe d'îles de l'Océanie (Polynésie), dans le Grand-Océan, par 23° 12′ de lat. S. et 137° 15′ de long. O. Ces îles, au nombre de cinq, furent découvertes par le capitaine Wilson, en 1797. Elles furent reconnues ensuite par le capitaine Gambier, qui leur donna son nom. ‖ Autre archipel, au S. de l'Australie, par 35° de lat. S. et 134° de long. E.

GAMBIER (lord James), amiral anglais, né en 1756 d'une famille française émigrée par suite de la révocation de l'édit de Nantes, mort en 1833. Il assista, en 1794, au combat naval où périt le vaisseau le *Vengeur*; commanda, en 1807, une division de la flotte anglaise qui exécuta l'odieux bombardement de Copenhague, et fut chargé, en 1809, de détruire avec des brûlots notre escadre de Rochefort, mission qu'il accomplit avec une infernale intelligence. Complimenté par les deux Chambres pour ce haut fait et comblé d'honneurs, Gambier servit encore dans la marine jusqu'en 1811; présida, en 1814 et en 1815, aux négociations de paix avec les Etats-Unis, et passa le reste de ses jours dans la retraite. On a donné son nom à plusieurs groupes d'îles de l'Océanie.